1re Année. — N° 2 | Le Numéro : 5 Centimes | Samedi 8 Septembre 1883

LE PETIT ALPIN

Journal Politique et Littéraire, Paraissant le Samedi

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR
Aug. TURIN

ABONNEMENTS
Basses-Alpes et Départements limitrophes... Un An 5 fr.
Autres Départements : le port en sus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET D'ANNONCES
DIGNE : Boulevard Gassendi, 53 ; — SISTERON : Rue de l'Horloge, 12

Adresser toutes les communications au Directeur, à Sisteron

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

RÉDACTEUR EN CHEF
Aug. THOMAS
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE MARSEILLAISE

ANNONCES
Commerciales : 35 c. la ligne. — Réclames : 50 c. la ligne
Les Annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, rue du Bausset, 4 ; et à Paris, chez MM. AUDBOURG & Cie, place de la Bourse, 10.

LA SITUATION POLITIQUE

Mon article de la semaine dernière s'est ressenti de la confusion inévitable à l'apparition d'un nouveau journal. L'ordre des alinéas a été déplacé et les incorrections ont été nombreuses. Il m'est doux de penser que mes lecteurs se sont montrés bienveillants et ont négligé ces petites misères de la typographie. Ils ont excusé la forme en faveur de l'idée qui celle-là du moins est toujours sincère.

Nous avions raison d'être optimistes la semaine dernière. Les espérances que la mort du Comte de Chambord avaient fait naître chez les monarchistes, se sont calmées considérablement. Ceux-ci se sont divisés à l'enterrement même, sur le cadavre encore chaud du dernier représentant de nos Rois. Les membres de la famille d'Orléans ont cru devoir se retirer et c'est Don Carlos qui a conduit le deuil.

C'est notre ami Don Carlos qui est par conséquent l'héritier régulier de la pensée monarchiste et c'est lui encore qui doit régner chez nous, le jour où les Français demanderont un Roi.

L'attitude de la famille d'Orléans nous paarît suspecte. Ces gens-là ont voulu finasser. Pourquoi se sont-ils retirés? Pour une question de préséance, disent-ils, mais on ajoute aussi : pour se séparer des légitimistes trop blancs et trop cléricaux. Le calcul est mauvais. Diminuer une troupe déjà très réduite, c'est l'affaiblir. On croit être agréable aux monarchistes constitutionnels, erreur! Il y a beau temps que ceux-ci se sont ralliés à la République, qu'ils ont fondé encore peut-être mieux que les républicains eux-mêmes. Nous citerons, en passant, les Thiers, les Dufaure, et toute l'illustre pléïade. Le monarchiste constitutionnel est beaucoup plus constitutionnel que monarchiste, voilà une vérité que les conspirateurs orléanistes — si conspirateurs il y a — ignorent sans doute. Voici, du reste, le complément de cette vérité : la République se prête mieux que la meilleure des monarchies au mécanisme constitutionnel et parlementaire

Pour ma part, je crois tout uniment que la tactique orléaniste a consisté à se défendre contre les demandes éventuelles de fonds des journaux monarchistes que le comte de Chambord subventionnait largement. La disparition toute récente de certaines feuilles royalistes, l'annonce de la disparition prochaine de certaines autres, me raffermit dans cette croyance.

Cette opinion, d'ailleurs, n'est pas la plus invraisemblable pour qui connaît l'esprit parcimonieux de nos Philippistes.

***

On a eu des appréhensions dans la semaine, au sujet de nos rapports avec la Chine. Les journaux Anglais qui ont des correspondants dans toutes les parties du monde, et qui en cela sont bien supérieurs aux journaux français, ont annoncé que des corps d'armée nombreux se rendaient au Tonkin, afin de nous attaquer. Si la nouvelle était vraie, elle aurait une gravité exceptionnelle. Nous avons au Tonkin, deux ou trois mille hommes qui certainement ne soutiendraient pas le choc d'une armée nombreuse et régulière, quoique Chinoise. Notre vaillante infanterie de marine, serait massacrée avant que la métropole ait eu le temps de lui envoyer des secours. C'est là une éventualité poignante que notre gouvernement a dû sans doute prévenir. Ce sont de pareilles situations qui donnent raison à un de nos collaborateurs, dont on lira l'article plus loin, intitulé : *Alliance et isolement*.

Notre colloborateur parle d'une façon sensée. Qu'il nous permette cependant de lui dire que sa doctrine ne doit pas être absolue. Nous sommes une nation qui a besoin d'expansion. Nous étoufferions dans nos frontières si on nous y condamnait à l'immobilité. Notre caractère est essentiellement changeant et mobile, c'est un défaut, mais c'est peut-être un défaut de nos qualités de chevalerie et de générosité, et par conséquent, un défaut inhérent à notre tempérament qu'il est nécessaire d'endiguer mais non de briser.

Nous avons besoin de colonies et pour nos relations commerciales et pour retremper notre sang vieilli.

Notre commerce, notre industrie périclitent. Il faut que nous allions loin pour trouver de nouveaux débouchés. Nous qui suivons de près, à Marseille, les diverses fluctuations de nos importations et de nos exportations, nous affirmons, preuves à l'appui, que depuis l'expédition de Tunisie nos transactions avec ce pays ont centuplé.

D'autre part, la diminution de la population en France est un fait certain, indéniable. Je disais l'autre jour, à une distribution de récompenses que je présidais, au nom du Maire de Marseille, que, si cette diminution de la population persistait, on arriverait fatalement à fixer la date de la disparition de la race française. Notre sang est appauvri. Nous sommes une nation qui a beaucoup vécu. Nous devons, sous peine de mort, rechercher le croisement pour nous refaire et nous rajeunir.

Les décès à Marseille, sont en plus grand nombre que les naissances, et cependant, le nombre des habitants augmente tous les ans, grâce au concours de l'élément étranger. Mais, Marseille est une des rares villes de France qui jouisse d'une immigration d'étrangers, qui représente plus du quart de sa population.

Du reste, la question de l'Alsace-Lorraine ne doit pas, autant que possible, être tranchée par les armes. Dans le programme républicain, c'est un boulet que nous voulons river aux pieds de l'Allemagne, c'est une plaie continuellement ouverte qu'elle est condamnée, dans notre esprit, à porter au flanc.

La situation de la France est préférable à celle de l'Allemagne. Nous, nous attendons, et nous pouvons attendre, même sans alliances, le moment opportun. L'Allemagne, au contraire, est toujours sur le « qui vive! » Elle ne peut rien entreprendre. Elle sait qu'on la guette. La France est le fantôme qui hante son sommeil.

Son unique préoccupation, c'est de rechercher l'alliance des autres puissances. Parbleu! il lui serait difficile de rechercher autre chose.

M. Emile de Girardin, en me parlant de M. Gambetta, me dit un jour : « C'est le seul homme que nous ayons en France qui puisse jouer la carte de l'Alsace-Lorraine ». Je dirai qu'il y a mieux qu'une carte du tapis-vert diplomatique à jouer : c'est une force d'inertie à opposer.

Nos provinces doivent nous revenir par la vertu de l'aimant qui attire le fer vers lui.

AUGUSTE THOMAS.

Les *Alpes Républicaines* annoncent notre apparition dans les termes suivants :

Nous apprenons l'apparition dans les Basses-Alpes d'un nouveau journal républicain : le *Petit Alpin*. Dire que la rédaction en est confiée à M. Auguste Thomas, le vaillant directeur du *Petit Provençal*, l'excellent adjoint au maire de Marseille, c'est dire que ce nouvel organe de l'opinion démocratique marchera invariablement dans la voie de la République libérale et progressive.

Nous ne pouvons oublier que nous avons eu, aux heures périlleuses, l'honneur de tenir une plume à ses côtés. La même sympathie nous unira dans l'accomplissement de l'œuvre républicaine.

Le succès du *Petit Alpin* est, du reste, assuré par l'intelligente administration de M. Auguste Turin.

Nous souhaitons longue vie et prospérité à notre nouveau confrère.

Nous remercions vivement notre confrère.

La Loi sur les Faillites

En 1880, un groupe de députés de la gauche, signa une proposition destinée à reformer notre législation sur les faillites.

Cette législation n'est plus en rapport avec les idées, les besoins et les faits de notre époque ; elle édicte d'inutiles rigueurs ; elle ne distingue pas suffisamment entre les situations si diverses des commerçants qui cessent d'exécuter leurs obligations ; elle etablit des procédures longues et coûteuses, très préjudiciables à l'intérêt des créanciers : enfin, elle ne prend contre la fraude que des précautions incomplètes.

Dans ces conditions, une telle législation ne pouvait qu'attirer l'attention des législateurs, et sa transformation ne devait pas se faire attendre, à la suite du mouvement d'idées qui se produit en ce moment. Déjà, nos chambres de commerce s'étaient occupées de la question. En 1878, un comité formé par des négociants de Paris avait ouvert une enquête générale pour recueillir les vœux des grands centres commerciaux et étudier en même temps les législations étrangères, afin de pouvoir introduire dans nos lois leurs meilleurs procédés.

La proposition de loi introduite par plusieurs députés de la gauche était donc des plus opportunes et répondait à un besoin de la situation. Elle devait même réaliser tous les progrès désirables. Voilà pourquoi elle fut..... laissée de côté.

Nous avons ce projet sous les yeux, et nous regrettons qu'il n'y ait pas été donné suite.

En voici le résumé :

Les auteurs du projet ont commencé d'abord par supprimer de nombreuses formalités de procédure qui, sous prétexte de sauvegarder les droits des créanciers, en arrivent à grever la faillite de frais considérables et d'ouvrir carrière à la fraude.

Au point de vue du droit civil, des innovations importantes ont été introduites relativement aux revendications de la femme du failli à l'égard des créanciers : elles tendent à donner à ces derniers une sécurité plus grande.

Sous le rapport pénal, la proposition supprime certaines dispositions qui lui semblent beaucoup trop rigoureuses, notamment celles qui s'appliquent au défaut de dépôt de bilan dans les trois jours de cessation de payement et à l'irrégularité des livres. De plus, les caractères constitutifs de la banqueroute simple et frauduleuse sont précisés avec plusde soin que dans le Code de commerce.

La déclaration de cessation de payements, remplaçant la faillite, ne pourra être prononcée que dans les cas déterminés et jamais d'office par le tribunal. L'assemblée des créanciers, à la majorité des sommes dues et du nombre, aura toujours la faculté d'accorder un sursis au débiteur de bonne foi, contraint de cesser ses payements, mais qui, après son inventaire, a les moyens de faire honneur à tous ses engagements.

Les pouvoirs et les droits des assemblées de créanciers sont considérablement augmentés. La proposition tend même à les assimiler à des assemblées d'actionnaires. Le concordat ne pourra valablement stipuler la remise d'une partie de la dette ; cette disposition était depuis longtemps réclamée par le commerce ; elle empêchera la plupart de ces arrangements au moyen desquels un débiteur malhonnête réussissait souvent à tromper ses créanciers.

Tout débiteur qui n'aura obtenu de ses créanciers ni sursis, ni concordat, sera déclaré en état de liquidation forcée, et la forme de ces liquidations s'appliquera aux biens présents ou acquis postérieurement à la cessation de payements. Seulement, dans ce dernier cas, la poursuite ne peut s'exercer sur les sommes jugées nécessaires pour assurer la subsistance du débiteur et celle de sa famille. Le débiteur non banqueroutier, en état de cessation de payements, conservera la jouissance de ses droits civils et politiques.

Telles étaient les dispositions principales de ce projet de loi réclame à grand cris par l'opinon publique en général et par le monde commercial en particulier. Nous espérons que, mieux inspirés, nos représentants mettront de nouveau sur le tapis cette importante question, qui ne pouvant soulever ni à la Chambre ni au Sénat, aucune objection de principes, sera certainement adoptée.

Auguste Turin.

ALLIANCES ET ISOLEMENT

Après l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie, voici le roi d'Espagne, qui, habilement circonvenu, veut aussi s'allier à l'Empire allemand.

Certes ce jeune prince n'a aucune raison plausible de se liguer contre nous; il est bien clos dans sa péninsule, bien séparé par les Pyrénées et la mer, du reste des puissances, et la France ne songe nullement à menacer sa couronne. Cependant on le voit irrésistiblement attiré vers la politique allemande, et sur le point de changer son indépendance, sa tranquillité, sa neutralité respectée, en une sorte de vassalité, de servitude volontaire vis-à-vis d'un puissant, avec lequel la fierté royale, et l'intérêt bien

© VILLE DE SISTERON

entendu de l'Espagne, devraient lui conseiller de ne pas faire route.

Peut-être lui a-t-on donné à entendre qu'il pourrait, *avec le Portugal* reconstituer l'unité ibérique ; peut-être lui a-t-on fait peur de la *République* ou d'une action éventuelle de la France au Maroc, sur lequel l'Espagne croit avoir certains droits, comme l'Italie prétendait en avoir sur Tunis.

Ce sont en effet les prétentions déçues le dépit, qui ont poussé cette dernière à une alliance avec l'Allemagne. On peut y ajouter encore l'espoir de voir se réaliser certaines revendications connues : la rentrée en possession de Nice et de la Savoie ; l'annexion problématique de la Corse et de la Tunisie. — Qui peut savoir?

C'est aussi par des promesses, en Orient, que l'Autriche a été entraînée par la Prusse, et jetée entre l'enclume russe et le marteau allemand. Les promesses ne coûtent guère au grand chancelier Bismarck ; il les prodigue à qui veut l'entendre, quitte à changer de langage lorsque l'échéance arrive. Après sa mésaventure en Danemark, suivie de Sadowa, l'Autriche aurait dû s'en souvenir.

Il s'en est fallu de peu que l'Angleterre elle-même ne prît part à la coalition.

L'Allemagne l'a laissée s'emparer de Chypre, sans mot dire ; elle a encouragé ses vues sur l'Egypte, le canal de Suez et l'Afrique ; elle espérait sans doute faire naître en France des sentiments de jalousie assez violents, pour amener une rupture. La France a dû se contenir ; et les Anglais, en gens pratiques et avisés, ont pris ce qu'on leur offrait sans s'engager eux-mêmes en aucune façon, vis-à-vis de personne.

Si nous ne finissons de la pousser à bout par nos aventures coloniales, nous la trouverons probablement neutre le jour des évènements. Il serait trop naïf après son attitude en 1870, de songer qu'elle pourrait nous venir en aide.

Reste la Russie, sur laquelle nous paraissons compter. Il est vrai que les sympathies du parti national russe s'éloignent de plus en plus de l'Allemagne, pour venir à nous; et, d'autre part, les liens de parenté qui unissent les cours de Russie et de Prusse — quoique distendus — seraient peut-être encore assez forts, pour prévaloir contre le sentiment de la nation russe.

D'ailleurs, avant de s'engager dans une lutte européenne, aussi grave en conséquences de toutes sortes, il est probable que la Russie réfléchirait, et qu'elle ne serait pas fâchée d'attendre la tournure des évènements, pour se décider selon le cas.

Le suprême intérêt des nations l'exige ainsi.

Quoi qu'il en soit, la France n'a en réalité aucun traité signé avec elle, ni avec aucune autre puissance ; tandis que l'Allemagne s'est assurée des alliances en règle, et est parvenue à nous isoler.

Nous avons assisté à ce phénomène politique décevant, auquel les gens sensés étaient loin de s'attendre.

La nation victorieuse, avec ses généraux connus, son armée éprouvée, poussant la prudence jusqu'à la peur, ne veut rien laisser à l'imprévu. Elle se recueille, ne tente rien au dehors, pas même de se créer des colonies, se fortifie sans cesse au dedans, fait toutes les concessions possibles à l'ambition des monarques voisins — qu'elle réduira plus tard à la portion congrue — et réussit même à nous ravir l'amitié de l'Italie et de l'Espagne, nations latines comme nous, les seules qui dans nos récents malheurs nous donnèrent quelque appui.

Pendant ce temps, la nation vaincue, de plus en plus téméraire et brouillonne, se livre à toutes sortes d'aventures extérieures, gaspille son argent et ses troupes aux quatre coins du monde, et excite la jalousie et la méfiance des Etats qu'elle aurait le plus d'intérêt à ménager.

Le résultat de cette belle politique est facile à prévoir. Le jour où il plaira à l'Allemagne de nous susciter une sotte querelle, nous nous trouverons en face de l'Europe coalisée contre nous ; un contre quatre, comme dans la dernière guerre. *Ils sont trop*, diront nos braves soldats ; nos gouvernants le reconnaîtront *un peu tard ;* mais ils n'avoueront pas que c'est par leur maladresse et leur sotte ambition d'un autre âge, qu'ils ont amené cette fatale situation.

Hé bien ! il serait temps de s'arrêter dans cette voie ! Le peuple, qui travaille et qui pense, ne s'explique pas cette politique de témérité et d'isolement. Il n'a que faire des expéditions du Sahara, du haut Sénégal, du Congo, de Madagascar et du Tonquin, pays brûlants et fiévreux entre tous, où l'Européen ne peut pas même s'acclimater. Il veut une direction prudente, concentrant ses efforts à l'amélioration sociale intérieure et réservant ses troupes et son argent pour la propre défense de la patrie !

Il sait qu'il n'est pas dans les principes républicains d'asservir les faibles et qu'il n'y a aucune vraie gloire à en triompher.

Et il s'étonne, avec juste raison, qu'il ne se trouve pas dans nos parlements, une majorité assez clairvoyante et sensée pour obliger les ministres à adopter une politique plus sérieuse et plus sage, et à suivre l'exemple de la Suisse et des Etats-Unis, qui ne songent pas à de vaines conquêtes extérieures, mais savent assurer à leurs citoyens, la paix, l'activité des affaires, une entière indépendance et le respect de tous.

J. C.

ÉPHÉMÉRIDES RÉPUBLICAINES

8 Septembre. — Fête des couteliers, cafetiers, épiciers, apothicaires, droguistes, vinaigriers, etc...

1789. — Sacrifice des femmes artistes, dédié à Mlle Hubertine Auclerc.

On venait de prononcer la clôture, quand le président demanda à l'assemblée si elle voulait recevoir une députation composée de vertueuses citoyennes qui venaient lui offrir, avec leurs hommages, leurs parures et leurs bijoux. Adopté. Elles paraissent. Ces dames, toutes vêtues de blanc (*décemment et simplement coiffées*, nous dit l'histoire), ornées d'une cocarde patriotique s'avancent, précédées de deux huissiers, se rangent sur une ligne et saluent, absolument comme les chevaux de M. Loyal. Mme Moitte (merci, Renommée d'avoir conservé ce nom) devait prononcer un discours : mais, craignant que sa timidité ou la faiblesse de sa voix empêchât l'assemblée d'entendre sa prose, elle prit un *Levier*, le député Bouche, des Bouches-du-Rhône. « La régénération de l'Etat sera l'ouvrage des représentants de la nation. La libération de l'Etat doit être celui des bons citoyens.... Eh ! quelle femme ne préférerait l'inexprimable satisfaction d'en faire un si noble usage au stérile plaisir de contenter sa vanité ? Puisse notre exemple être suivi par le grand nombre de citoyens et de citoyennes, dont les facultés surpassent de beaucoup les nôtres. » Ceci dit, on vota un ordre du jour, félicitant Mme Moitte, Vien, la Grénée, du Vivier, *Fragonard, David, Vernet,* femmes des illustres peintres de ce nom.

Et pourtant ces dames payaient l'impôt. Gageons que Mlle Hubertine Auclerc leur réserve tout son mépris.

RENVOI DANS LES FOYERS

Dès la fin des maneuvres qui ont commencées, les soldats de la classe de 1878 libérables du service actif le 30 juin 1884, seront renvoyés dans leurs foyers à titre de congé. Les soldats de la deuxième portion de la classe 1881 qui n'avaient qu'à faire une année de service actif seront envoyés dans la disponibilité à la même date que l'envoi en congé de leurs camarades de l'année 1878.

En conséquence, avant la fin du mois, tous les hommes de la classe 1878 et ceux de la deuxième portion de la classe 1881 seront rentrés dans leurs familles ; ils ne seront remplacés aux corps par la classe nouvelle qu'au mois de novembre prochain.

Un médecin d'une des principales villes des Basses-Alpes, qui s'occupe spécialement des maladies de la peau, voit son cabinet assiégé du matin au soir ; aussi a-t-il entre le salon d'attente et son cabinet, une pièce où son domestique invite les malades à se préparer, en se déshabillant, à la visite, de façon à gagner quelques minutes.

Un malade arrive dans ce vestibule.

— M. Le docteur prie Monsieur de se déshabiller en l'attendant, lui dit le valet de chambre.

— Mais...

— Sans cela il serait obligé de passer le tour de monsieur.

Le malade s'exécute alors.

Un instant après il entre en tenue primitive, chez le Docteur qui l'examine longuement à la loupe, puis d'un ton scrutateur lui demande :

— Qu'éprouvez-vous ?

— J'ai la vue basse.

Chronique Départementale

Le Préfet des Basses-Alpes vient d'adresser à MM. les Sous-Préfets une circulaire leur faisant connaître que les instituteurs, secrétaires de la mairie, doivent se mettre à la disposition des Commissions de classement des chevaux et mulets lorsque ces Commissions opèrent dans leurs communes.

La circulaire ajoute que leur présence étant indispensable, ils ne pourront la refuser, même lorsque les Commissions tiennent séance pendant les heures de classe ; les séances des Commissions ne devant, en effet, durer jamais plus de deux à trois heures dans chaque commune.

RECRUTEMENT. — CLASSE DE 1882

Derniers nos de tirage de la 1re portion

Barrême	nos 23
Digne	57
La Javie	15
Mezel	20
Les Mées	41
Moustiers	15
Riez	36
Seynes	32
Valensole	21
La Motte	21
Noyers	20
Sisteron	48
Turriers	21
Volonne	28

Les cantons de Barcelonnette, Forcalquier et Manosque fournissent chacun deux hommes pour l'armée de mer.

Tous les autres cantons, à l'exception de ceux d'Allos, Saint-André, Entrevaux, La Javie, Moustiers et Peyruis, chacun un homme.

NOMINATIONS

Par arrêté du Ministre des Postes et des Télégraphes, M. Abrard, stagiaire à Digne, est nommé commis auxiliaire à Manosque.

M. Bonnet, commis auxiliaire à Digne, est nommé surnuméraire à Agde.

M. Névière, stagiaire à Digne, est nommé auxiliaire à la même résidence.

COUR D'ASSISES
du département des Basses-Alpes

3e *Trimestre* 1883

LISTE DES AFFAIRES

Lundi, 10 Septembre — Cruvellier, Auguste, vol qualifié. Ministère public, M. de Perier-Lagarde ; défenseur, Me de Gaudemar.

Même jour. — Ollivier Anne, infanticide. Ministère public, M. de Perier-Lagarde ; défenseur, Me X.

Mardi, 11 Septembre. — Raymond, Joseph, attentats à la pudeur sans violence. Ministère public, M. Deleuil ; défenseur, Me Allègre.

Même jour. — Burle, Philémon, attentats à la pudeur avec violence. Ministère public, M. Ollivier ; défenseur, Me Poutingon.

La scène se passe boulevard Gassendy à Digne, près de l'hôtel Remusat.

— Monsieur, Vous êtes un polisson !

— Et vous un histrion.

LA DÉFENSE DES ALPES

SISTERON PLACE FORTE

II

Sisteron est pittoresquement situé au confluent du Buech et de la Durance, sur le flanc méridional d'un rocher escarpé, qui porte la citadelle, et garde immédiatement l'étroit et profond défilé, par lequel les deux rivières s'échappent ainsi que les deux ponts en pierre et le viaduc qui les franchissent.

Cette citadelle commande, en outre, au nord et au sud, deux plaines circulaires couronnées de hauteurs, — deux véritables cirques, — dont elle est au point de tangence.

Le cirque du nord est immense, étagé par plateaux, à partir du lit de la Durance qui serpente dans le milieu. Le Buech coule sur la droite au bas d'une colline à pic, qui couvre au nord la ville.

Du haut de la citadelle, on le voit faire un grand circuit, en débouchant des défilés de Serres, pendant que la Durance descend, parallèlement, des défilés de Gap.

A l'extrémité septentrionale, l'horizon est fermé entre les deux rivières par un triple rempart en gradins formé du massif des montagnes des Hautes-Alpes, dont les dernières crêtes visibles atteignent près de 3,000 mètres.

Cette vaste plaine ouvre le Dauphiné par deux grandes brèches, dont l'une sert de passage à la route et au chemin de fer de Grenoble et l'autre, à la route de Gap et de Briançon.

C'est un des plus beaux paysages qu'on puisse rencontrer.

On y remarque, tout près de Sisteron, sur la gauche de la Durance : la Tête de Gâche, la montagne boisée de Hongrie ; et entr'elles la vallée de la Sasse qui mène à Seyne ; sur la droite du Buech, le pic de Saint-Pancier, et les Roches de Ribiers, avoisinant la Drôme ; au loin, vers le nord, le Canapé, rembourré de neige, pendant dix mois de l'année.

Le cirque du sud est moins vaste ; il ne comprend plus qu'une vallée ; celle de la Durance. Il a à sa droite, le Molard, le plateau du Thor, à sa gauche, le rocher de la Baume Il est fermé d'abord, par Mont-Gervi, et Brias, un peu plus loin par les contreforts plus élevés des montagnes de Lure et de Saint-Joseph, qui surveillent la vallée de la Bléone.

Entre ces deux barrières de montagnes, coulent le Jabron, à droite, le Rieu et le Vançon, à gauche, comme compléments de ces défenses naturelles, part de Sisteron, vers l'orient, une suite de hauts sommets pittoresques, qui montent jusqu'à la frontière italienne, en servant de ligne de partage des eaux des Basses-Alpes ; vers l'occident, les arêtes infranchissables des montagnes de Lure et de Lure, qui se profilent sans interruption jusqu'au Rhône, en finissant brusquement par le Ventoux, et qui servent de rempart à l'ouest, comme les massifs de Saint-Geniez, de Barles et de Seyne, servent de rempart, à l'est. Ces deux cirques fortifiés, ces nombreuses vallées toutes en vue, et protégées, ces hauts et puissants sommets en arête allant de la frontière au Rhône, du Mont Pelat, à à 3,000 mètres d'altitude, jusqu'à Mont Ventoux, à 1,800, constituent les *lignes de Sisteron*, qui convenablement appropriées, pourraient être prises pour bases des opérations militaires les plus importantes et les plus diverses.

Ces lignes sont traversées ou suivies par près de 20 routes ou chemins, qui aboutissent toutes à l'étroite brèche de la Baume, et font regarder avec raison ce passage comme la clef de la Provence et du Dauphiné. Elles justifient amplement l'ancien dicton : *de Sisteron, ville forte, grand passage pour franchir les monts.*

Etudié de près et avec soin, Sisteron n'apparaît plus en effet comme un simple passage à garder ; c'est aussi un point stratégique de premier ordre, une série de positions où les troupes peuvent se réunir en nombre pour l'attaque, ou se réfugier pour la défense, les deux cirques adjacents et leurs remparts de granit, leur permettent de se dégager ou de se couvrir au besoin, comme dans de véritables camp retranchés, qui se protègeraient

Il résulte de cet examen attentif, et de l'histoire des luttes que Sisteron a eu à soutenir, surtout pendant les guerres de religion, que cette position est très difficile à investir, et quelle se prête admirablement à l'arrive des secours, ou à une facile retraite.

Pendant ces guerres malheureuses, ce fut la ville la plus disputée de la Provence. Elle resta longtemps le dernier boulevard des protestants de la région, et fût enlevée et reperdues à cinq ou six reprises. C'était une ville de liberté et de rebellion.

Assiégée deux fois par le gouverneur de Provence, avec une armée régulière de 12 à 15 mille hommes. où se distinguèrent Crillon et Lesdiguières, jeunes encore, elle fût deux fois secourue par le Dauphiné. Le siège dût être levée une première fois, la seconde fois, l'armée assiégée de 5 à 6 mille hommes, abandonna la place et fit pendant la nuit une retraite remarquable, par la Baume, Saint-Geniez et Barles. Traquée de toutes parts, obligée de forcer chaque passage, elle finit par traverser la Durance sous Briançon, et gagner Grenoble et Lyon. C'est par cette même route de Saiut-Geniez, jugée impraticable, que Seyne fut surpris et enlevé par le duc d'Epernon qui parvint à y faire passer ses troupes et du canon de siège.

Quelque temps après, le rocher à pic de la Baume, fut lui-même escaladé, pendant la nuit, par Lesdiguières, qui s'empara du faubourg si audacieusement tournée mais ne pût cependant pénétrer dans la ville.

© VILLE DE SISTERON

— Monsieur, voici ma carte, je serai chez moi demain toute la journée.

— Et moi aussi, Monsieur !

DIGNE

Un détachement du 58e régiment d'infanterie, commandant Bouchard, partira de Tournoux le 18 septembre, pour se rendre à Avignon. Il sera de passage à Digne le 23 septembre. Effectif : 10 officiers, 353 sous-officiers et soldats et 51 chevaux ou mulets.

Un détachement du 19e régiment d'artillerie, sous le commandement du capitaine Moll, partira de Jausiers le 18 septembre pour se rendre à Toulon. Il séjournera à Digne les 21 et 22 septembre. Effectif : 30 officiers, 141 sous-officiers et soldats et 103 chevaux et mulets.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 30 août 1883

Président : M. Soustre, Maire.

La séance est ouverte à 8 heures.

1. Sections de Courbons et de Siéyes. — Projets de construction du groupe scolaire. — Rapporteur : M. Arnoux.

Après la lecture du rapport concluant à l'adoption du projet pour la section de Courbons (dépense de F. 34,274), M. le Maire propose de voter F. 8,500 et de demander le reste à l'Etat. Les conclusions du rapport et la proposition de M. le Maire sont adoptées.

Le projet pour la section des Siéyes s'élève à F. 40,354 ; le rapporteur conclut à l'adoption des plans et devis. M. le Maire demande au Conseil de voter F. 10,500 et de solliciter le reste de l'Etat. Les conclusions du rapport et la proposition du Maire sont adoptées.

2. Voirie urbaine. — Achat du terrain Martin. — Avenue du Traou. — Rapporteur : M. Romieu.

Les conclusions du rapport tendent à accepter à l'amiable le chriffre de M. Martin, avoué, soit F 5,000, au lieu d'affronter les chances de l'expropriation.

Après une longue discussion, les conclusions du rapport sont votées à la majorité.

3. Section de Courbons. — Projet de réparations à l'église.

Le projet s'élève à F. 3,000 ; M. le Maire propose de voter F. 1,100 et de demander à l'Etat une subvention de F. 2,000. — Adopté.

4. Section de Siéyes. — Projet de réparatton de l'église.

Le montant du devis des travaux est de F. 1,000 M. le Maire demande de voter F. 400 et de solliciter une subvention de F. 600. — Adopté.

5. Section de Gaubert. — Projet de réparation au bâtiment des écoles.

Le projet s'élève s'élève à F. 2,500. M. le Maire propose d'offrir F. 1,000 et de demander à l'Etat une subvention de F. 1,500. — La proposition est votée.

6. Section de Gaubert. — Iscles communales. — Demande de M. Muy pour affermer la coupe.

M. le Maire dit qu'il convient, avant de discuter cette demande, de consulter l'Administration des forêts pour avoir son avis. — Adopté.

La séance est levée à 10 heures 1/4.

Etat-Civil du 31 Août au 6 Sept.

NAISSANCES

Tourre, Joséphine-Louise.
Félix, Marius-Victor.
Beltrand, Jules-Emile.

DÉCÈS

Deusébio, Jean-Baptiste-Eugène, 2 ans, rue Prête à Partir.

Allègre, Joseph-Célestin, apprenti menuisier, 18 ans, Boulevard Gassendi.

Pavezzio, Emile-Charles, 2 ans, rue Prête à Partir.

Le nombre des naissances pendant le mois d'août à Digne, a été de 14 ; 8 du sexe masculin et 6 du sexe féminin.

Le nombre de décès s'est élevé à 16 dont 8 enfants de 1 à 4 ans.

Du 1er janvier au 31 août, il y a eu 19 mariages ; à la période correspondante de 1882 ils s'étaient élevés à 21.

Champtercier. — Sur l'initiative de quelques-uns de ses membres, la municipalité républicaine de notre localité à organisé le 4 septembre, à l'occasion de cet anniversaire, un banquet auquel assistait M. Soustre, notre vaillant et sympathique député. Les déportés de 51 n'ont eu garde de manquer cette occasion. A la fin de ces agappes fraternelles, M. Soustre a fait sur la politique opportuniste une charmante allocution qui a été couverte d'applaudissements.

Mezel. — Un vol de deux médailles d'exposition, l'une en or et l'autre en argent, et portant le nom de M. Deblieu a été, dans la nuit du 17 septembre, commis à Mezel dans la maison d'habitation de M. Deblieu, maître d'hôtel.

L'auteur de ce vol, le nommé Reviglione sujet italien et ancien domestique de la maison a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Digne.

Moustiers. — Nous recevons la lettre suivante :

Les électeurs du canton de Moustiers seraient très heureux que M. Desanti réponde à la question suivante :

Loi des 19 et 29 ventose an XI, titre IV et V, article 24.

« Les docteurs ou *officiers de santé* seront tenus de présenter dans le délai d'un mois après la fixation de leur domicile, les diplômes qu'ils auront obtenus, au greffe du tribunal de première instance et au bureau de la préfecture ou sous-préfecture de l'arrondissement dans lequel les docteurs et *officiers de santé* voudront s'établir. »

M. Desanti, conseiller général, officier de santé (paraît-il), rendrait un service signalé à ses nombreux électeurs et surtout à ses amis politiques, s'il voulait bien leur faire parvenir par la voie de la presse un certificat soit du greffe, soit de la préfecture, constatant la transcription de son diplôme comme officier de santé.

Il ferait cesser les attaques auxquelles il est en butte depuis son élection.

Un Électeur.

Les colonnes du *Petit Alpin* sont ouvertes à M. Desanti pour la communication qu'on lui demande.

SISTERON

Il nous revient à la mémoire que le correspondant Sisteronnais du *Républicain des Alpes*, avait à plusieurs reprises demandé à la municipalité la réparation des bancs du cours du collège que d'affreux Vandales avaient littéralement mutilés. Nous sommes heureux d'annoncer que les réclamations ont enfin abouti et que des bancs *pour s'asseoir* — comme à Carpentras — vont être mis à la disposition des nombreux promeneurs qui fréquentent le quartier ombragé.

* * *

Le nombre des permis de chasse délivrés jusqu'à ce jour à la sous-préfecture de Sisteron est de 140 environ ; 25 de plus que les années précédentes. Etonnez-vous après cela que le gibier disparaisse !

* * *

INSTRUCTION PRIMAIRE

Mouvement dans le personnel de l'arrondissement

Renoux, instituteur à Faucon, est nommé à Souribes.

Tronc, instituteur à Augès, est nommé à Esparron.

Eyriez, instituteur à Esparron, est nommé à Faucon.

Gervais, instituteur à Sourribes, est nommé à Valavoire.

Pinoncely, instituteur aux Armands, est nommé à Sigoyer.

Heyriez Philis, instituteur à Vilhosc, est nommé aux Armands.

Pons, instituteur à Curel, est nommé à Vilhosc.

Amandric, instituteur à Sigoyer, est nommé à Feissol.

Mlle Marie Pustel, institutrice à Sigoyer, est nommée à La Motte.

Mlle L. Trabuc, institutrice à Feissal, est nommée à La Combe.

Mme Martel, institutrice à La Combe, est nommée à Feissal.

Mlle Marie Jaume, institutrice à Chenerille, est nommé à Beaudument.

Mlle Aug. Pierrisnard, in stitutrice à Saint-Grégoire, est nommé à Saint-Auban.

* * *

Par décision ministérielle, M. Philogène Rivas, employé des Ponts-et-Chaussées, vient d'être mis à la disposition du département de la marine et des colonies, pour être employé à la Nouvelle-Calédonie en qualité de piqueur aux travaux publics. Nos meilleurs souhaits accompagnent au lointain notre sympathique compatriote.

* * *

Une messe à la mémoire de M. le comte de Chambord a eu lieu lundi dernier à l'église paroissiale, nous ignorons si la foi se meurt ou si les royalistes s'en vont, mais toujours est-il que l'assistance était maigre.

Un de nos reporter qui assistait par hasard à la sortie de cette cérémonie, a entendu cette conversation, entre deux fervents de l'ancien régime.

— Eh bien, mon ami, nous voilà avec toutes les chances, dans peu de temps, ce cher Philippe sera sur le trône, et nous ferons marcher ces fameux Républicains !

— Oui, mais Jérôme, tu l'oublies ?

— Le prince Jérôme se retire définitivement de la vie politique, pour ne plus faire désormais qu'acte d'agriculteur.

— Comment ?... il renonce... ?

— Sans doute, son Altesse va reprendre l'étude des engrais qu'elle a si brillamment commencée en Crimée.

* * *

Mardi dernier, le jeune Alphonse Maldonnat se trouvant à la chasse en compagnie de son frère, a eu l'imprudence d'appuyer sur son pied le canon du fusil à canne dont il était porteur.

Par suite d'un mouvement dont il n'a pu se rendre compte, le coup est parti, lui occasionnant une blessure heureusement sans gravité, la décharge de l'arme n'ayant atteint que les membranes interdigitables. Transportée dans l'habitation de M. Leglise, voisine du lieu où s'est produit l'accident, la victime y a reçu les premiers soins du docteur Robert appelé en toute hâte.

Ce que nous ne comprenons point, et que nous ne pouvons nous empêcher de flétrir sévèrement, c'est la conduite des cultivateurs voisins qui n'ont pas daigné quitter leur champ pour venir en aide à l'infortuné blessé alors que lui et son frère imploraient leur assistance.

Beaudument. — La municipalité de Beaudument, a, par délibération du 10 août 1883, demandé qu'à l'avenir cette commune fut desservie par le bureau de poste de Volonne et non par celui de Sisteron.

Cela permettrait de distribuer les correspondances 24 heures plus tôt.

État-Civil du 1er au 8 septembre

NAISSANCES

Figuière Alix, Rose-Joséphine.

DÉCÈS

Heyrier Melchior-Philippe, 52 ans.
Pagel Pauline-Victoire, 83 ans.
Ailhaud Rose-Marie, 64 ans.

MARIAGES

Néant.

MARCHÉ DE SISTERON

Du 1er septembre 1883

Blé.....	F. 20	»	l'hectolitre.
Pommes de terre.	9	» à 10	» les 0/0 kil.
Foin.....	8	» à 8 50	»
Paille.....	4	» »	»

Bulletin Commercial et Agricole

Marseille, 7 septembre.

Blés, marché lourd et sans affaires, on côte : Tuzelle Oran sup. 29, 25 les 0/0 kilog.

Grains grosiers, très calme. Affaires insignifiantes.

On a vendu :
200 qx maïs Cinquantino, à fr. 17 25 ;
200 » » blanc Marmara. à fr. 16 ;
400 » fèves Rodosto, moyennes à fr. 17 75.

Laines, Rien à signaler.

Sucres, on cote les 87 degrès, de fr. 53.25 à 53.50. Pas d'affaires connues.

Cafés, on a pris :

190 s. Rio disp., à fr. 54 ; 90 farnes Moka Aden, nouvelle récolte, aux environs de fr. 116 ; 100 s Rio lavés, disp., à fr. 85.

Les comtes et les gouverneurs de Provence aimaient à résider à Sisteron. C'est là qu'ils prenaient leur point d'appui, et organisaient leurs expéditions contre les villes rebelles, ou leurs forces de secours, pour les villes alliées.

Son climat tempéré, son grand air vif, très sain, l'abondance de ses eaux de source et de rivières, ses nombreux plateaux avoisinants faciles à protéger, y rendent le campement des troupes de tout point avantageux. Au retour de ses guerres d'Italie, François Ier qui avait suivi la route de Sisteron et la vallée de la Durance pour franchir les Alpes, y recueillit les débris de son armée. Bayard y tint plusieurs mois garnison avec ses gendarmes.

La garnison de Sisteron était d'un régiment et le titre de gouverneur très recherché.

La ville devait compter, à cette époque, avec ses faubourgs, son évêché, ses soldats et sa population flottante, de 8 à 10 mille habitants.

Les guerres de religion détruisirent les faubourgs extrà-muros, que le génie militaire ne permit plus de relever. Elle perdit de ce fait un tiers de sa population. Le départ forcé de ses habitants protestants la réduisit encore d'autant. La révolution, en supprimant les provinces et transportant toute l'influence au pint central du département, porta le dernier coup à sa prospérité.

Après 1830, cependant, au moment de la conquête de l'Algérie, le Gouvernement était disposé à faire de Sisteron un centre de ravitaillement et un dépôt d'artillerie, mais la bourgeoisie y fit opposition, et le dépôt fut installé à Grenoble.

Aujourd'hui son prestige s'est complètement effacé, elle est livrée à des mains inhabiles et impuissantes, et au lieu de se relever, elle ne peut pas même se soutenir et conserver un reste d'importance qui s'en va.

L'on a pu éviter, à cause de sa position, de la placer sur la ligne de fer principale de Grenoble à Marseille et à Avignon, mais tous les embranchements se font loin d'elle, grâce à des influences contraires et malgré des intérêts stratégiques majeurs. Pour aller à Gap, l'on est obligé de monter par Veynes, à travers mille obstacles, à grands frais de traction, au lieu de suivre la route toute indiquée et tracée de la vallée de la Durance, qui abrège de 25 kilomètres.

Mais, par la suite des temps, les évènements et l'évidence finissent par être plus forts que les hommes, et les rivalités d'influence des villes.

Il est hors de doute que les nécessités de la défense générale obligeront à se souvenir de cette vieille place forte de Sisteron et à la traiter comme elle le mérite.

En résumé, ce serait une grande imprudence de la laisser dans l'état d'abandon où elle se trouve, avec sa citadelle dominée de toutes parts, ses remparts détr[illegible] ouverte, et il est urgent de la fortifier sérieusement.

Considérée au simple point de vue d'un passage à garder, des batteries volantes établies sur le Molard Brias, et Montgervi n'atteindraient pas le but désiré.

Le Banestier de la Montagne de Lure bat de haut tous les points, ainsi que la ville et la citadelle qui seraient ruinées par l'ennemi, et au besoin tournées par Bevons, à moins que le pic de St-Panier ne soit également armé. Ce pic, de tous points détaché et inacessible à cheval sur la vallée du Buech et du Jabron, est une position bien autrement importante et avantageuse. Avec le rocher de la Baume, qui lui fait face, également séparé et inattaquable, avec un fort au Trou d'Argent, l'interdiction du passage direct serait assurée. Mais il pourrait s'effectuer encore par les vallées du Thoard, du Vançon et de la Sasse. C'est alors aux hauteurs de Feissat et de Gache auxquelles il faudrait recourir. Et l'on est amené à ne pouvoir plus regarder Sisteron comme un simple passage, mais au contraire, comme une grande position comportant tout un système de défense et de corps retranchés, où, ainsi que dans le passé, et dans des conditions incomparablement meilleures, les opérations militaires les plus importantes seraient préparées, et où les armées, en cas d'insuccès sur la frontière, trouveraient des abris assurés, et pourr[illegible] en attendant des secours des points les plus divers, par les vallées environnantes.

A son retour de l'Ile d'Elbe, c'était le passage forcé de Sisteron qui inquiétait le plus Napoléon, mais on eût soin de dégarnir la citadelle de ses troupes, pour les concentrer à Embrun, qu'il lui fut facile d'éviter.

En examinant cette citadelle qui le dominait à pic, et sous laquelle il était obligé de s'engager en la contournant, pour se rendre à Gap, il laissa échapper ces paroles : *Beau cheval, sans cavalier.*

Comme lui, en voyant autour d'elle ces pics majestueux, si bien faits pour la défense, rester désarmés et inutiles, l'on ne peut s'empêcher de s'écrier avec regret : Belles positions sans emploi, dont l'ennemi profiterait!

Il serait pourtant si naturel et si facile de les utiliser, d'en faire un centre de garnison et de ravitaillement. Les troupes apprendraient à y connaître les lieux et les passages qu'elles sont chargées de garder. Elles y seraient toujours mieux à leur place qu'au loin, dans les villes de l'intérieur, qui ne sont pas menacées, et d'où elles tarderaient peut-être trop à venir. Et l'on sait que dans les guerres, l'avance gagnée sur l'ennemi décide le plus souvent du sort d'une campagne et des destinées d'un pays.

J. C.

© VILLE DE SISTERON

ANNONCES LÉGALES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Arrondissement de Sisteron

MAIRIE DE VAUMEILH

Le Maire de la commune de VAUMEILH a l'honneur d'informer le public, qu'il sera déposé pendant huit jours, du neuf au seize septembre 1883, à la Mairie de cette commune, le plan et le tableau parcellaire des terrains situés sur le territoire de la commune et dont la cession est nécessaire pour la rectification du chemin vicinal ordinaire, n° 3, entre le pied de la rampe de la Rouvière et la campagne de l'Entois, sur une longueur de mille trois cent vingt-quatre m., treize c., afin que chaque intéressé puisse en prendre connaissance et fournir ses observations.

Vaumeilh, le 6 septembre 1883.

Le Maire,
P. CLÉMENT.

Les Bureaux du «Petit Alpin»

A DIGNE

SONT SITUÉS

53, BOULEVARD GASSENDI, 53

EN FACE

L'HOTEL RÉMUSAT

SALON DE COIFFURE
PARFUMERIE — CHEVEUX

B. TURIN

BOULEVARD GASSENDI
DIGNE

Vins fins, Liqueurs, Fruits confits

L. CHRESTIAN

CONFISEUR-PATISSIER
SISTERON

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE

35, Rue Grigan, 35, MARSEILLE

La BANQUE POPULAIRE DU MIDI reçoit des Dépôts d'un an au taux de *six pour cent par an.*
Elle commandite les associations ouvrières de consommation et de production.
Elle escompte les valeurs commerciales et fait des avances sur titres et sur marchandises.

A. NICOLAS

PHARMACIEN
FORCALQUIER

PILULES DES ALPES

Purgatives, Dépuratives, Antiglaireuses

Ces Pilules s'emploient principalement contre : la Constipation, la Migraine, les Affectations bilieuses, les Coliques, les Maladies de foie, la Jaunisse, les Acretés du foie, les Abcès, les Clous, les Maladies de peau, les Rhumatismes, la Goutte, etc., etc.

PRIX : **2 fr.** *LA BOITE*

Le Mode d'emploi est délivré à tout Acheteur

CAFÉ DES VOYAGEURS

30, Cours Belsunce
MARSEILLE

REGIS CHAMPT
PROPRIÉTAIRE

Ouvert à 4 h. du matin - Déjeuners au Chocolat et Café au Lait

SPÉCIALITÉ
de Bière Étrangère en Grand Bock

et de LYON en Bouteilles
CONSOMMATIONS DE 1er CHOIX

Maladies Contagieuses

Maladies de la Peau
Dartres, Vices du Sang
Glandes, etc., etc.
Guéris par les
BISCUITS DÉPURATIFS
du Dr OLLIVIER
Seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris

Seuls autorisés par le Gouvernement après quatre années d'expériences publiques. — *Admis dans les Hôpitaux de Paris.* Guérison certaine, par ce puissant Dépuratif, des *Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles ou anciennes, Accidents consécutifs de la Bouche et de la Gorge,* etc., etc.

VOTE D'UNE RECOMPENSE DE 24,000 FR.
Aucune autre Méthode ne possède ces témoignages de supériorité
Traitement agréable, rapide, inoffensif et sans rechute.
62, RUE DE RIVOLI, Paris. Consultations de 1 à 6 h. et par Correspce
SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE L'UNIVERS
Une brochure sur ces Maladies accompagne chaque boîte.

CHAPELLERIE FINE

MODES DE PARIS

BAROU

SISTERON

Spécialité de Liqueurs

PHARMACEUTIQUES
Liqueur Vermifuge des Alpes

F. IMBERT
PHARMACIEN
SISTERON

AVANT VOS REPAS

BUVEZ DU BYDOF

BITTER RUSSE
APÉRITIF, TONIQUE, RECONSTITUANT

Ce qui constitue la supériorité du **BYDOF** sur tous les Amers et Apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le **BYDOF** est un **reconstituant énergique** et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le **BYDOF** dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le **BYDOF** est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé.

ABONNEMENTS SANS FRAIS

à tous les Journaux

politique, littéraires, religieux, financiers. commerciaux, industriels, agricoles, scientifiques, de médecine et de modes

DE PARIS, DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉTRANGER

AGENCE HAVAS, rue de Bausset, 4

Manufacture des **POMPES BROQUET** 121, Rue Oberkampf, Paris
En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en Construction des nouveaux systèmes de **Pompes Rotatives** ou **à pistons perfectionnées** spéciale pour le transvasement des **Cidres, Vins et Spiritueux**, etc. Elle a également en Magasins un grand approvisionnement d'**Alambics Valyn,** indispensables à toutes distillations agricoles. *Demander l'envoi des Prospectus illustrés* qui sont adressés *Franco*

IMPRIMERIE COMMERCIALE

L. SAUVION
11, RUE DE LA PAIX, 11, MARSEILLE

Labeurs, Brochures, Circulaires, Affiches de tous formats, Journaux, Ouvrages Administratifs.

TYPOGRAPHIE - Impressions en tous genres - LITHOGRAPHIE

Le Gérant : Louis SAUVION.

Marseille. — Imprimerie spéciale du *Petit Alpin*, rue de la Paix, 11.

© VILLE DE SISTERON